



MINISTÈRE
DE LA CULTURE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

France Archi— tecture

Le Label
« Architecture
contemporaine
remarquable »



architecture
contemporaine
remarquable

Le Label « Architecture contemporaine remarquable »

*Architecture Contemporaine
Remarquable Certification*



UN HÉRITAGE RÉCENT À TRANSMETTRE

Renouveler le regard du public sur l'architecture contemporaine, faire le lien entre le patrimoine ancien et la production architecturale actuelle, montrer l'intérêt de constructions récentes que tout un chacun peut fréquenter, faciliter leur réutilisation, tel est le pari lancé, dans le prolongement du label « Patrimoine du XX^e siècle », par le label « Architecture contemporaine remarquable » (ACR), créé par la loi du 7 juillet 2016 relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine.

Attribué par décision du préfet de région sur avis de la commission régionale du patrimoine et de l'architecture, il vise à accompagner de manière qualitative la transformation d'édifices récents pour renouer avec les pratiques ancestrales de réutilisation des édifices existants.

À ce jour, 1 389 immeubles, ensembles architecturaux, ouvrages d'art et aménagements sont labellisés « Architecture contemporaine remarquable ».

TRANSMIT RECENT HERITAGE

Renew public opinion on contemporary architecture, create a link between past heritage and current architectural production, demonstrate the interest of recent construction in daily use, facilitate their reuse - such is the challenge launched by Architecture Contemporaine Remarquable (ACR) certification, in extension of the Patrimoine du XX^e Siècle programme, created by the CAP Act 2016, related to freedom in design, architecture and heritage.

Awarded by the Regional Prefect on the advice of a regional heritage and architecture commission, certification aims to provide qualitative support for the transformation of recent buildings, to revive traditional practices for the reuse of existing buildings.

To date, 1,389 buildings, architectural complexes, engineering structures and developments have been certified Architecture Contemporaine Remarquable.

<https://www.culture.gouv.fr/Aides-demarches/Protections-labels-et-appellations/Label-Architecture-contemporaine-remarquable2>